

Approvisionnement Céréales Huilerie **Distribution Distillerie**



100% CAVALE

AMENDEMENT ORGANIQUE NFU 44-051

50% COMPOST, 50% BIOCHAR, 100% RAISIN

Le ONZE CHAR est un amendement organique NFU 44-051 qui associe de façon équilibrée du compost de marc de raisin épépiné et du biochar, issu également de la transformation de marc de raisin (*voir encadré : Qu'est ce que le biochar ?*). L'enrichissement en biochar de ce compost va l'activer et accélérer le processus de minéralisation et améliorer la rétention en eau du sol(*).

Le ONZECHAR est fabriqué intégralement sur le site de la distillerie de la Cavale à Limoux (11).





COMPOSITION

PRODUIT ORGANIQUE

- 380 kg de matière organique / tonne
- Potentiel humigène de 98 % (ISMO)
- → 375 kg d'humus stable par tonne de produit brut.
- Rapport C/N = 11%

ÉLÉMENTS FERTILISANTS

- 11.5 unités d'azote / tonne
- 7,4 unités de phosphore / tonne
- 14,1 unités de potasse / tonne

RECOMMANDATIONS

TOUTES CULTURES

Les doses sont à adapter selon les besoins du sol. Le Onze Char s'utilise à la plantation, en entretien ou en correction.

- En plantation vigne : Apporter 5 à 7 T / ha
- En entretien vigne : Apporter 2 à 3 T / ha / an
- Redressement du taux de matière organique + 0.1% taux MO = 10 T/ha/an

ASPECTS PRATIQUES

CONDITIONNEMENT

• Uniquement en vrac, 25T minimum.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

• Porter des gants ou se laver les mains après utilisation.

ÉPANDAGE

- Produit pulvérulent, humide, nécessitant un épandeur à marc, à fumier ou à compost.
- Attention, épandre rapidement après livraison pour éviter le redémarrage de la minéralisation.

LES + DU ONZE CHAR

- Équilibré en matière organique & minérale
- Humus 100% végétal
- Plus riche de 40% en matière organique que le marc de raisin, minéralisation 2 fois plus rapide
- Économiquement vertueux grâce à la valorisation des co-produits de la vigne
- Prix très compétitif de l'humus apporté.
- Renforcement de la minéralisation par rapport au compost ONZE 300.
- Amélioration de la capacité de rétention en eau*.

Avec le soutien de l'ADEME, de la Région Occitanie et de 3.EVA

OU'EST-CE OUE LE BIOCHAR?

Le BIOCHAR est issu d'un process de pyrogazéification de produit bio sourcé (bois, marc de raisin, coques,....), ou plus simplement d'une combustion avec entrée d'air limitée.

Ce process permet d'obtenir du syngaz, mais aussi des « cendres » riches en carbone (appelées « biochar » donc) qui , mélangées au compost, se comportent comme des éponges retenant l'eau du sol.

Le biochar intégré dans le ONZECHAR est issu de pyrogazéification de marc épépiné.

16 avenue du Pont de France 11300 Limoux • Tél. 04 68 31 08 85 • www.coop-cavale.fr

COOPERATIVE AGRICOLE DES VITICULTEURS ET AGRICULTEURS DE LIMOUX ET ENVIRONS Société coopérative agricole, au capital de 835 175 euros, Immatriculée au RCS de Carcassonne sous le numéro D 775 803 117 et sise au 16 avenue du Pont de France 11300 LIMOUX.